

Seine-et-Marne **matin**

Inondé de PV pour une voiture qu'il n'a plus

Quatorze contraventions au stationnement et deux excès de vitesse... Laurent a pourtant vendu son auto à la fin du mois de novembre !

BUSSY-SAINT-GEORGES

Ouvrir sa boîte aux lettres, cet acte banal du quotidien, s'est transformé pour Laurent en véritable épreuve depuis fin décembre. Ça a commencé le jour où il a reçu son premier paquet de contraventions... pour une auto qu'il avait vendue un mois plus tôt. « C'est une situation horrible, une épée de Damoclès qui pèse sur ma tête », raconte ce jeune papa.

Tout débute le 27 novembre. Laurent cède l'Autobianchi bordeaux modèle 1985 de sa maman à un particulier. Presque une voiture de collection. La vente se fait dans les règles : carte grise barrée et dûment signée, déclaration de situation administrative, contrôle technique de moins de quinze jours et certificat de cession en triple exemplaire, dont un est immédiatement envoyé à la préfecture, à Melun.

La préfecture renvoie vers le ministère de l'Intérieur

Le 23 décembre, six contraventions l'attendent au fond de sa boîte aux lettres. Toutes commises par le nouvel acheteur, mais adressées à Laurent. « J'ai contesté les premières amendes en renvoyant la photocopie des documents de vente — comme le veut la procédure. A l'arrivée de nouveaux PV, j'ai commencé à m'inquiéter. Mais impossible d'avoir un quelconque interlocuteur, ni de savoir à qui m'adresser, y compris au 39.39 », avoue-t-il. Le 7 janvier, il se rend de nouveau à la



BUSSY-SAINT-GEORGES, LUNDI. Laurent se sent impuissant face à la machine administrative. Heureusement, il a obtenu du commissariat un procès-verbal certifiant la vente de sa voiture (en médaillon).

(L.P./J.V.)

sous-préfecture de Torcy. A sa grande surprise, rien n'a été fait et le véhicule lui appartient encore : « Qu'il s'agisse d'un problème informatique, d'une perte de courrier ou autre, c'est le système qui est incohérent. Alors que je reçois les contraventions que je n'ai pas commises, l'acheteur, lui, n'est ja-

mais contraint à effectuer le changement de propriétaire, si ce n'est par un contrôle routier aléatoire. Or, mon acheteur aimerait immatriculer l'auto au Luxembourg... c'est long ! » Laurent parvient néanmoins à se faire délivrer un accusé d'enregistrement de déclaration de cession à la sous-



préfecture. Puis, lundi, il pose une RTT, rencontre Chantal Brunel, députée de la circonscription, et obtient du commissariat de Bussy-Saint-Georges un procès-verbal certifiant la vente.

« Pour l'heure, il n'est question que de contraventions et aucun point n'a encore été retiré de mon permis. Mais si je reçois des majorations ou des menaces de saisies sur salaire ? Pis, si l'acheteur renverse un enfant ? Et si à ma place c'était une personne âgée ou un chômeur qui ne peut dépenser des centaines d'euros en photocopies ? Nous sommes totalement impuissants quand la machine s'est mise en place », s'inquiète Laurent.

Et si, son procès-verbal en main, il se sent un peu protégé, il déplore : « Pour un grain de sable, je dois remuer ciel et terre. Quel gaspillage de temps pour tout le monde ! » La préfecture, de son côté, renvoie vers le ministère de l'Intérieur. Ministère, qui, hier soir encore, n'avait toujours pas répondu à nos questions.

JILA VAROQUIER

LE SAVIEZ-VOUS ?

Clémentine Margaine aux Victoires de la musique

Elle fut la Carmen de la tournée Opéra en plein air qui vous a enchantés à Fontainebleau en septembre. Clémentine Margaine vient d'être nommée aux Victoires de la musique classique 2011, dans la catégorie Révélation lyrique de l'année. Son talent sera-t-il reconnu comme l'a été celui d'autres artistes d'Opéra en plein air qui ont obtenu des Victoires de la musique ? Les spectateurs qui l'ont appréciée en septembre peuvent voter sur www.lesvictoires.com.



(DR)

BON PLAN

Ma P'tite Lili en concert gratuit à Torcy

Ma P'tite Lili est une artiste seine-et-marnaise. Elle inaugurera ce soir, de 18 h 30 à 20 heures, promenade du 7^e-Art au centre commercial Bay 1, à Torcy, la première Musicale du mercredi. Ces concerts, dont la série ne fait que commencer, auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois. Ma P'tite Lili a composé ses premières chansons à l'âge de 14 ans, au dernier étage de sa tour à Massy-Palaiseau (Essonne). Ses chansons sont faites de fantaisie ou d'amour, de révolte ou d'insouciance. Ma P'tite Lili chante la guitare contre son cœur.

À NOTER

Trouvez votre futur métier à Chelles

Quels sont les métiers de demain ? Quelles filières choisir ? Depuis plus de dix ans, l'association ADO tente de répondre à ces questions en organisant un forum des métiers et des formations post-bac, à Chelles. L'édition 2011 se tiendra vendredi et samedi, au centre culturel. L'an dernier, près de 1 200 visiteurs sont venues à la rencontre des professionnels. ■ Vendredi 21 janvier de 14 h 30 à 19 heures et samedi 22 janvier de 9 h 30 à 13 heures. Entrée libre.

Une pétition nationale sur Internet

Le cas de Laurent est loin d'être isolé. Internet regorge de témoignages. Certaines victimes ont même subi des saisies sur salaire. Ce week-end, Daniel Merlet, un Vendéen, a créé l'Association nationale de défense des victimes (Andevi) et mis en ligne une pétition nationale (www.andevi.info). « Le but de notre collectif est de trouver un interlocuteur qui nous aide dans nos démarches et permette de régulariser toutes les situations. Car, pour le moment, on se trouve toujours confronté

à un mur et n'avons jamais de réponse à nos multiples courriers », explique l'automobiliste vendéen. Mercredi dernier, le sujet a même été évoqué à l'Assemblée nationale à l'occasion d'une question au gouvernement posée par Rudy Salle, député UMP des Alpes-Maritimes. Philippe Richert, secrétaire d'Etat en charge des Collectivités territoriales, ayant lui-même « eu l'occasion d'expérimenter » une telle situation, l'a assuré que des mesures seront prises.

D'après diverses sources, c'est le nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV), mis en place en avril 2009 et censé faciliter les changements de propriétaires, qui serait une fois encore à l'origine du dysfonctionnement. Fin 2009, ce système avait causé de nombreux retards d'immatriculation tant chez les professionnels que dans les préfectures. Le ministère de l'Intérieur évoquait hier à demi-mots « des problèmes », sans en dire plus.

J. VA



LA FERME
DU BUISSON
SCÈNE NATIONALE
DE MARNE-LA-VALLÉE

théâtre
physique et
fantastique,
une expérience
inedite ?!

DU VENDREDI 21 AU SAMEDI 23 JANVIER

mister monster

ANOMALIE & LES WITOTOS

01 64 62 77 77 / lafermedubuisson.com